

**MÉMENTO
100% VISUEL**

D. Augendre • Y. Champin • L. Jajko •
A.-L. Kieffer • S. Lescure • M. Mazoyer •
S. Nourry • L. Soyer • N. Tanda • V. Terrier

IFSI

LE SEMESTRE **3**

— EN —

145 CARTES MENTALES

**10
UNITÉS
D'ENSEIGNEMENT**

UE 1.2 • 2.5 • 2.8 • 2.11
• 3.2 • 3.3 • 4.2 • 4.6
• 5.3 • 6.2

Vuibert



**MÉMENTO
100% VISUEL**

D. Augendre • Y. Champin • L. Jajko •
A.-L. Kieffer • S. Lescure • S. Nourry • M. Mazoyer •
L. Soyer • N. Tanda • V. Terrier

LE SEMESTRE

— EN —

145 CARTES MENTALES

Vuibert

Les auteurs

- **Danièle Augendre** est cadre de santé formateur à l'IFSI de Nevers et est titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation.
- **Yves Champin** est cadre de santé formateur à l'IFMS de Béziers.
- **Laurence Jajko** est cadre de santé formatrice à l'IFMS de Béziers.
- **Anne-Laure Kieffer** est professeure certifiée d'anglais. Elle a enseigné pendant plusieurs années à l'IFSI d'Auxerre et est l'auteur de plusieurs ouvrages d'anglais.
- **Sandrine Lescure** est coordinatrice pédagogique à l'IFSI Tenon (Paris) et est titulaire d'un Master en sciences de l'éducation.
- **Martine Mazoyer** est psychologue clinicienne en maison de santé pluridisciplinaire. Elle est intervenante vacataire à l'Université Paris-Sud pour les étudiants infirmiers.
- **Sophie Nourry** est directrice des soins à l'IFSI de Nevers.
- **Laurent Soyer** est cadre de santé formateur consultant et formateur en IFMS. Il est titulaire d'un master en ingénierie de la santé et d'un master 2 en sciences de l'éducation.
- **Nicole Tanda** est puéricultrice cadre de santé formateur. Titulaire d'un PhD en sciences infirmières et d'un master en sciences de l'éducation, elle est maître de conférences en sciences infirmières (CNU 92).
- **Valérie Terrier** est cadre de santé formateur à l'IFSI de Roubaix.

Création de la maquette et mise en pages : CB Defretin

Couverture : Primo & Primo

ISBN : 978-2-311-66675-5

Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit aux ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Août 2025, Éditions Vuibert – 5, allée de la 2^e DB, 75015 Paris

www.vuibert.fr

Vuibert s'engage
durablement
pour l'environnement



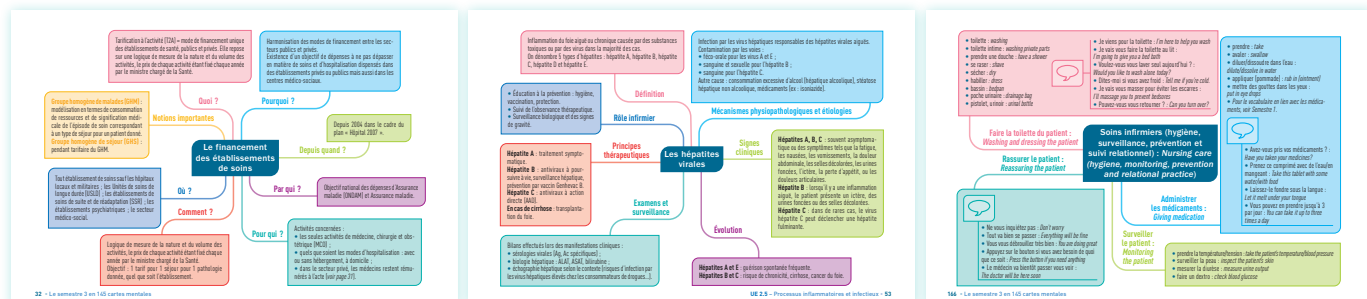
Guide d'utilisation

Le petit livre pratique et visuel a été conçu pour vous permettre de réviser efficacement toutes les notions du **Semestre 3**. Pour ce faire, le livre est articulé sur plusieurs niveaux afin d'adapter votre mode de révision à vos habitudes, vos besoins et votre avancement dans l'année.

Les **145 cartes mentales** ont été pensées selon **deux modèles systématiques** pour s'adapter à toutes les typologies de notions abordées :

- **pour les notions « générales »**, la carte mentale se base sur le modèle « **Quoi ? Quand ? Pourquoi ? Par qui ? Pour qui ? Comment ? Où ?** » complété des notions importantes, pour faire le tour de tous les aspects de chaque notion ;
- **pour les notions plus spécifiques**, une organisation en **sous-concepts** permet d'en détailler les spécificités pour bien comprendre ce qui s'articule dans la notion évoquée. Toujours dans le but de faciliter les révisions, vous trouverez dans ce livre **deux types de sommaire** :
 - **un premier sommaire linéaire et général** (voir page suivante) qui liste toutes les unités d'enseignement (UE) organisées par semestre ;
 - **une liste des concepts abordés** dans les UE, par ordre alphabétique pour retrouver facilement la carte mentale associée à chaque concept.

Bonnes révisions !



Sommaire par UE

UE 1.2 • Santé publique et économie de la santé 7

État des lieux épidémiologique et démographique en France	9
Organisation de la prévention : la vaccination	10
Organisation de la prévention : l'éducation à la santé	11
La santé en milieu carcéral	12
La santé en milieu scolaire	13
La santé au travail	14
Santé publique et environnement : les grandes étapes	15
La politique de santé mentale	16
Sectorisation des soins en psychiatrie et santé mentale :	
les structures de prise en charge	17
Les modes d'hospitalisation en psychiatrie et santé mentale	18
La prévention en santé mentale	19
La démarche en santé publique	20
Les concepts en lien avec la démarche en santé publique	21
Les outils en santé publique	22
Les indicateurs de santé	23
Les déterminants de santé	24
L'épidémiologie descriptive	25
Les outils en épidémiologie descriptive	26
L'épidémiologie analytique	27
L'épidémiologie interventionnelle	28
Les différents outils en démographie	29
Évaluation des politiques et actions en santé publique	30
Le financement des soins de ville	31
Le financement des établissements de soins	32
Généralités sur la Sécurité sociale	33

Le financement de la Sécurité sociale	34
Les mutuelles et complémentaires santé	35
La nomenclature des actes infirmiers	36
Le financement et le remboursement des soins infirmiers	37
Les accidents du travail	38
Les maladies professionnelles	39

UE 2.5 • Processus inflammatoires et infectieux 41

Concepts autour des maladies infectieuses	43
Les infections émergentes-réémergentes	44
Les moyens et modes de détection d'un agent infectieux	45
La prévention des maladies infectieuses	46
Prévention des infections : la vaccination	47
Prévention des infections : les sérums	48
Prévention des infections : la lutte contre les épidémies	49
Les différents types de traitement des infections	50
La traçabilité obligatoire des maladies infectieuses	51
Le VIH/SIDA	52
Les hépatites virales	53
La grippe	54
La tuberculose	55
Le paludisme	56
Les infections respiratoires : bronchites, BPCO et bronchiolites	57
Les infections respiratoires : pneumopathie infectieuse	58
Les infections respiratoires : COVID-19	59
Les infections ostéoarticulaires	60

Les infections neuroméningées	61
Les infections urinaires	62
Les infections cutanées	63
Notions en lien avec les états septiques	64

UE 2.8 • Processus obstructifs 65

Le processus obstructif	67
Généralités sur l'athérosclérose	68
L'insuffisance coronarienne chronique ou angor d'effort stable	69
L'insuffisance coronarienne aiguë : l'angor instable	70
L'insuffisance coronarienne aiguë :	
l'infarctus du myocarde	71
La thrombose artérielle aiguë	72
L'artériopathie oblitérante des membres inférieurs (AOMI)	73
La thrombose veineuse profonde (TVP)	74
L'embolie pulmonaire (EP)	75
L'accident vasculaire cérébral (AVC) ischémique	76
L'accident vasculaire cérébral (AVC) hémorragique	77
La bronchopneumopathie obstructive (BPCO)	78
L'asthme	79
Les apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAHOS)	80
L'œdème aigu du poumon (OAP)	81
La lithiase urinaire	82
L'occlusion intestinale	83
L'occlusion des voies biliaires	84

UE 2.11 • Pharmacologie et thérapeutiques 85

Les antibiotiques	87
Les psychotropes	88
Les antithrombotiques	89
Les antalgiques	90
Les anti-inflammatoires	91
La chimiothérapie anti-cancéreuse	92
Les anesthésiques	93
Les médicaments des anesthésies loco-régionales	94
La iatrogénie médicamenteuse	95
La typicité des médicaments en pédiatrie	96
Le vieillissement et la prise de médicaments	97

UE 3.2 • Projet de soins infirmiers 99

La négociation dans le projet de soins	101
L'alliance thérapeutique	102
Le contrat de soins	103
Le contrat thérapeutique en psychiatrie	104
Le refus de soins	105
Le refus de soins : cas particuliers	106
La traçabilité des soins	107
La planification des soins	108
Le plan de soins type	109
Le chemin clinique	110

UE 3.3 • Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité 111

La posture professionnelle	113
L'identité professionnelle	114
Les concepts liés à l'exercice professionnel	115
L'autonomie professionnelle	116
Les réseaux de soins/de santé	117
L'interdisciplinarité	118
La pluriprofessionnalité	119
La transprofessionnalité	120
L'analyse des pratiques professionnelles (APP)	121
L'interprofessionnalité : collaboration dans les soins	122
Le travail en équipe	123
La délégation	124
Pluriprofessionnalité : la coopération dans les soins	125
La compétence professionnelle	126
Être infirmier	127
Rôle, fonctions, missions et compétences de l'infirmier	128
Histoire de la profession infirmière au niveau international	129
Histoire de la profession infirmière au niveau national	130
Représentation de la profession infirmière	131
L'ordre national des infirmiers (ONI)	132
Profession infirmière : les autres instances représentatives	133
Les acteurs de santé partenaires de l'infirmier et les concepts attendants	134

UE 4.2 • Soins relationnels 135

La relation d'aide	137
Les différentes étapes de la relation d'aide	138
La relation d'aide : situations spécifiques	139
Les entretiens infirmiers	140
Les différents types d'entretiens infirmiers	141
Les étapes d'un entretien infirmier	142
Les techniques d'entretien infirmier	143
L'alliance thérapeutique	144

UE 4.6 • Soins éducatifs et préventifs 145

Les différents niveaux de prévention en santé	147
L'éducation à la santé	148
L'éducation thérapeutique du patient (ETP)	149
Les concepts liés à l'éducation thérapeutique	150
Les étapes de la démarche d'éducation thérapeutique du patient (ETP)	151
Les soins et actes infirmiers en éducation à la santé et ETP	152

UE 5.3 • Communication et conduite de projet 153

Les concepts et notions autour de la relation de soins	155
La communication avec une personne en refus de soin	156

La communication avec une personne en situation de deuil	157
La communication avec une personne en fin de vie	158
La communication avec une personne agressive	159
Les étapes pour établir un projet de soins en collaboration avec d'autres professionnels	160
Les outils de traçabilité des soins infirmiers	161

UE 6.2 • Anglais	163
L'accueil du patient :	
<i>Patient admission</i>	165
Soins infirmiers (hygiène, surveillance, prévention et suivi relationnel) : <i>Nursing care (hygiene, monitoring, prevention and relational practice)</i>	166

Soins infirmiers (soins techniques) :	
<i>Nursing care (technical skills)</i>	167
Soins d'urgence : <i>Emergency care</i>	168
Suivi du patient : <i>Patient follow-up</i>	169
Équipement et fournitures pour l'infirmier : <i>Nurses' equipment and supplies</i>	170
Liste des concepts abordés par ordre alphabétique	171

Yves Champin

UE 1.2

Santé publique et économie de la santé

Unité d'enseignement 1.2 S3 : Santé publique et économie de la santé

Semestre : 3

Compétence : 5

CM : 20 heures

TD : 20 heures

TP : 35 heures

ECTS : 3

Pré-requis : UE 1.2.S2 Santé publique et économie de la santé.

Objectifs

- Identifier les problèmes de santé prioritaires d'un groupe ou d'une population sur le plan national, régional, en lien avec les déterminants de la santé.
- Utiliser les méthodes et les outils en santé publique, notamment statistiques, Identifier et expliciter les modalités de financement des soins de santé en France.
- Identifier les règles de financement des soins infirmiers dans les structures et en secteur libéral.

Éléments de contenu

Santé publique :

- Les grands problèmes de santé publique, notamment ceux liés à l'environnement et au développement durable, l'organisation de la prévention (vaccinations, santé scolaire, santé au travail, santé carcérale, santé mentale, etc.), la politique de santé mentale, le dispositif psychiatrique, les principes de la sectorisation.
- La démarche et les outils en santé publique (besoins, demandes, facteurs, moyens, ressources, etc.), les outils en démographie et épidémiologie (populations, enquêtes, indicateurs, statistiques, etc.), l'évaluation des politiques et des actions en santé publique.

Économie de la santé :

- Le financement des soins et de la santé, à l'acte, à l'activité, payeurs, remboursement, etc.
- La sécurité sociale et les mutuelles, maladie, accident du travail, maladies professionnelles, famille, etc.
- Le budget et le financement des structures de santé et de soins, et des professionnels de santé du secteur libéral. Le financement, le remboursement des soins infirmiers.

Recommandations pédagogiques

Cette UE vise à donner à l'étudiant les moyens d'identifier et d'analyser les besoins et problèmes de santé de personnes ou groupes de personnes. L'intégration des outils en statistique, épidémiologie, et démographie doit permettre à l'étudiant de les réutiliser tout au long de sa formation et ainsi d'être actif et réactif à la lecture des données dans le champ de la santé.

En relation avec l'UE 1.2.S2, cette UE permet à l'étudiant un regard critique sur l'accessibilité de l'offre de soins, la place des usagers dans le système de soins et de santé, et le rôle des différents professionnels dans la prise en charge de la santé des citoyens.

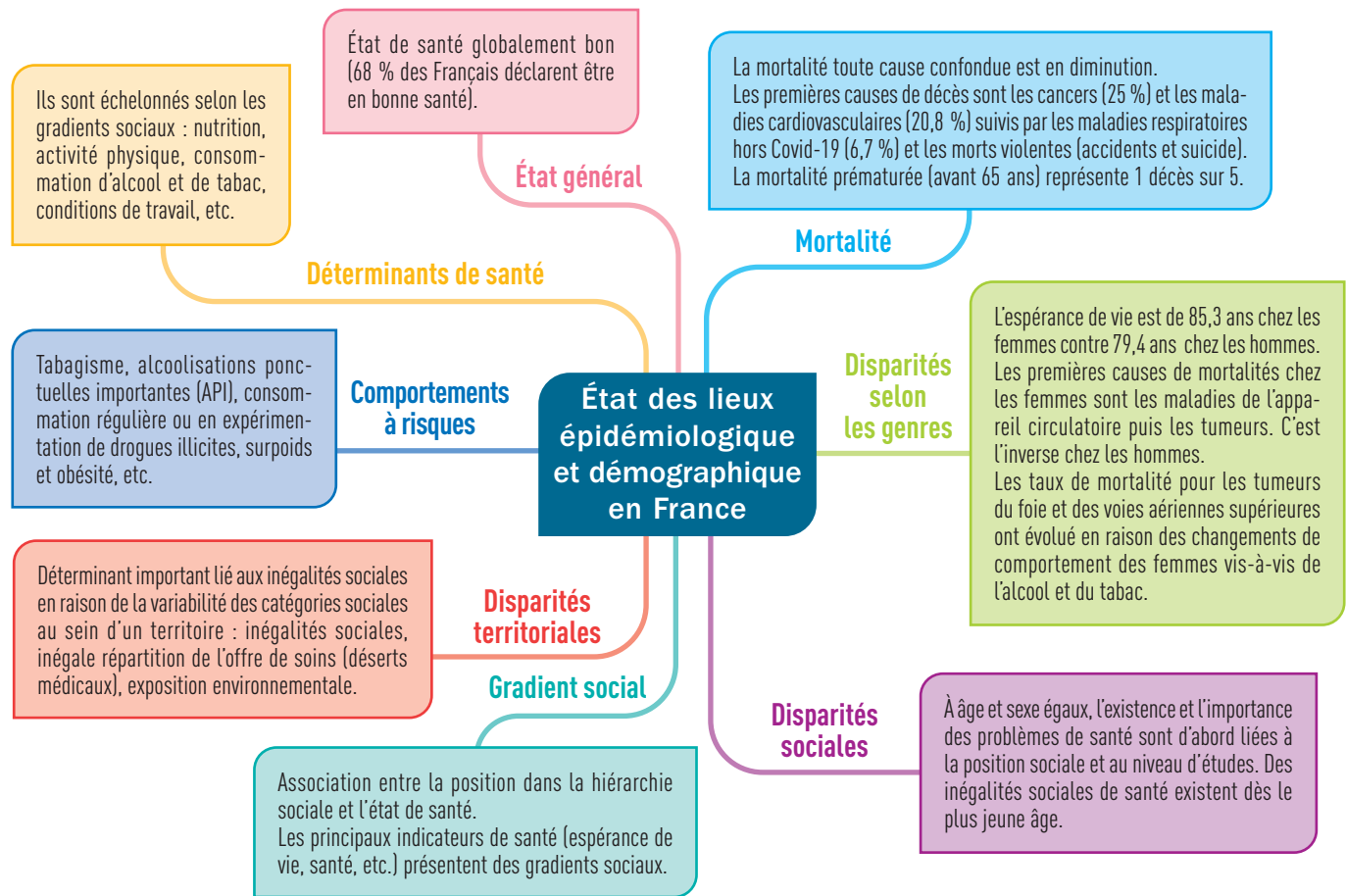
Cette UE développe la prise de conscience chez l'étudiant des liens entre les aspects sociaux, politiques et soignants du métier infirmier. Elle lui donne l'occasion de contribuer concrètement à une étude de santé publique avec un accompagnement et une supervision pédagogiques.

Modalités d'évaluation

Écrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé.

Critères d'évaluation

- Cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique.
- Fiabilité des informations traitées.
- Justesse de l'identification des besoins de santé.
- Pertinence dans l'utilisation des outils.



Depuis 2025, il existe 12 obligations vaccinales pour tous les enfants de moins de 2 ans et nés après le 1^{er} janvier 2018, pour l'entrée en collectivité : la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* b, l'hépatite B, les méningocoques ACWY et B, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Politique vaccinale en France

Le CTV est rattaché à la Commission spécialisée « Maladies transmissibles » du Haut Conseil de la santé publique (HCSP). Ses missions sont :

- assurer la veille scientifique sur les évolutions et les perspectives en matière de vaccins ;
- élaborer la stratégie vaccinale en fonction des données épidémiologiques, d'études bénéfice-risque individuel et collectif et d'études médico-économiques relatives aux mesures envisagées ;
- proposer des adaptations en matière de recommandations et d'obligations vaccinales pour la mise à jour du calendrier vaccinal.

Comité technique de vaccination (CTV)

Calendrier vaccinal

Fixe les vaccinations applicables aux personnes résidant en France en fonction de leur âge.
Résume des recommandations vaccinales générales et particulières. Est revu chaque année par le CTV, validé par le HCSP et publié au bulletin épidémiologique hebdomadaire.

Organisation de la prévention : la vaccination

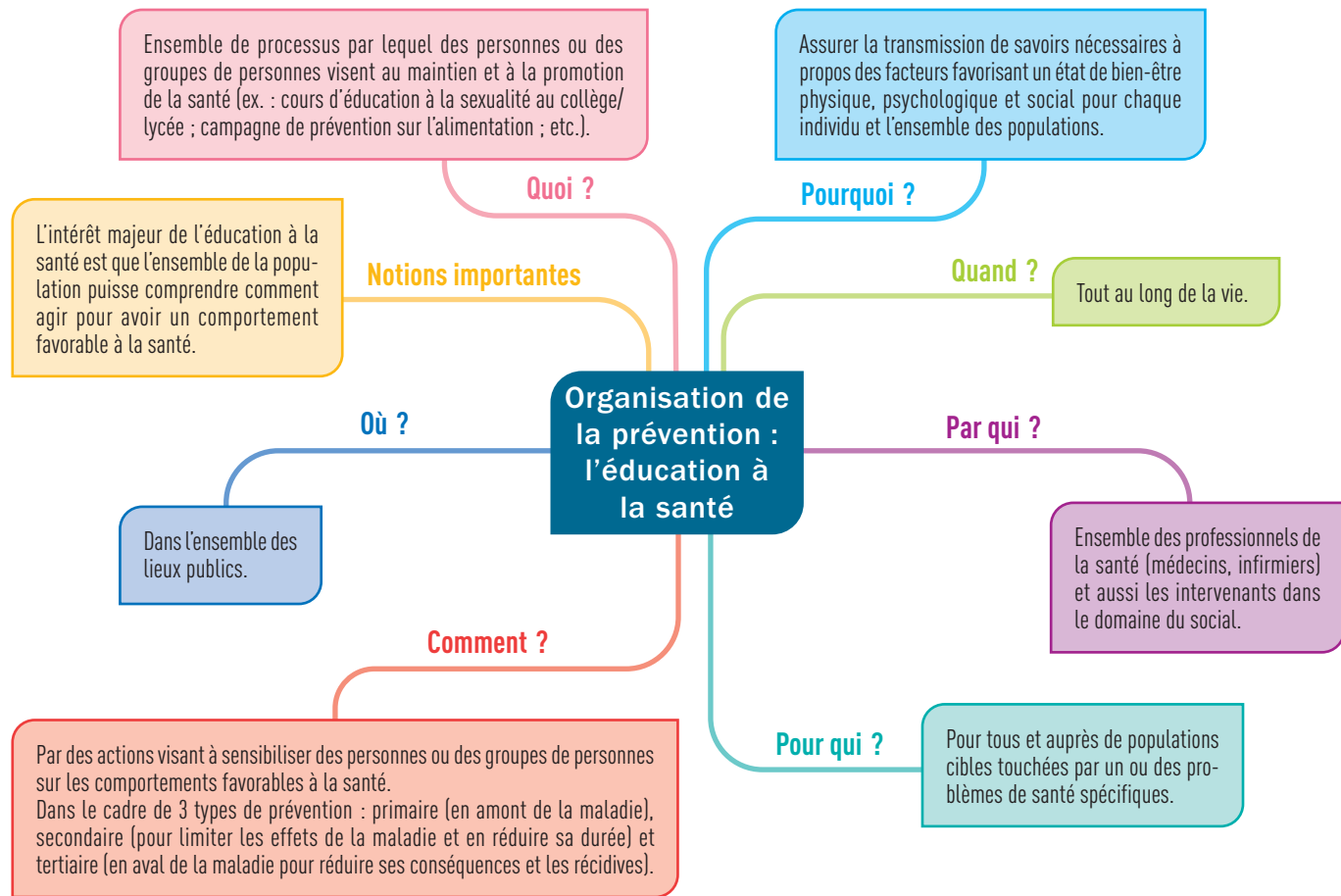
Guide des vaccinations

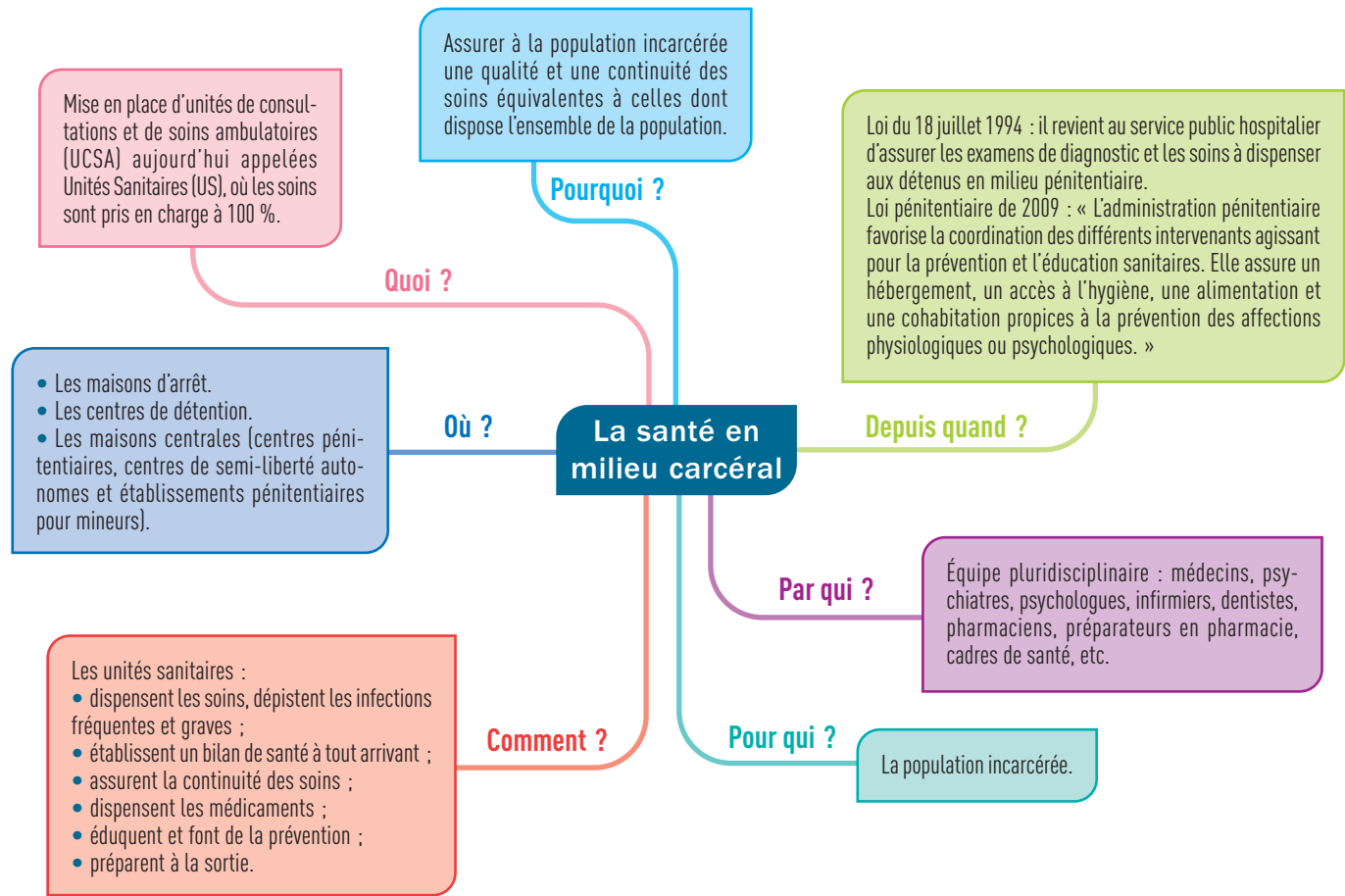
S'adresse à tous les professionnels de santé concernés par la vaccination (médecins généralistes, pédiatres, infirmiers, pharmaciens, etc.). Est publié par l'INPES et composé de 2 parties :

- information pour la pratique professionnelle, point sur chaque vaccination, précisions sur les modalités spécifiques des vaccinations de certaines populations et rappel du calendrier vaccinal ;
- informations générales sur le vaccin (bases immunologiques, mise au point des vaccins, politique vaccinale, suivi et évaluation des programmes de vaccination).

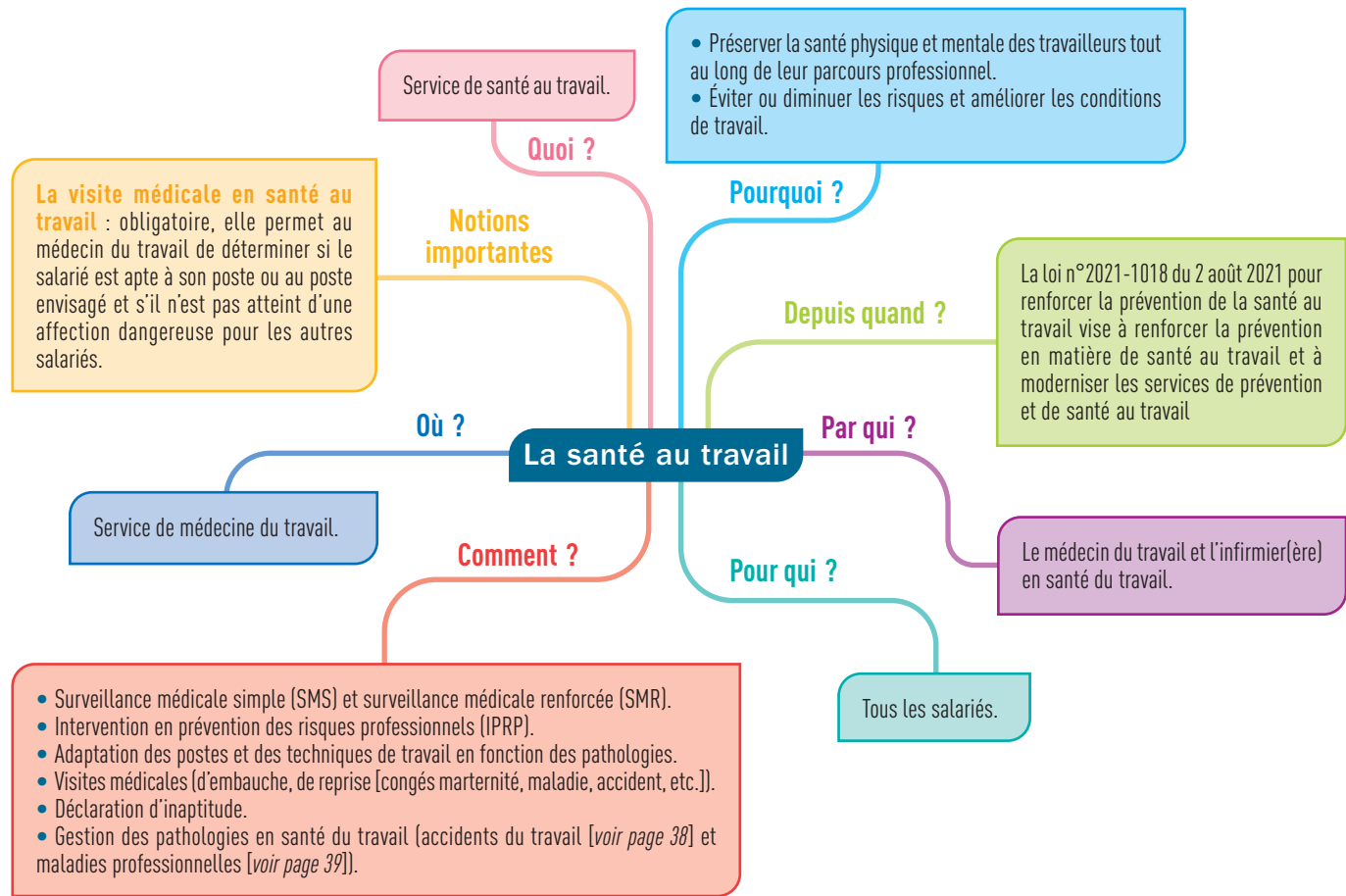
Définition

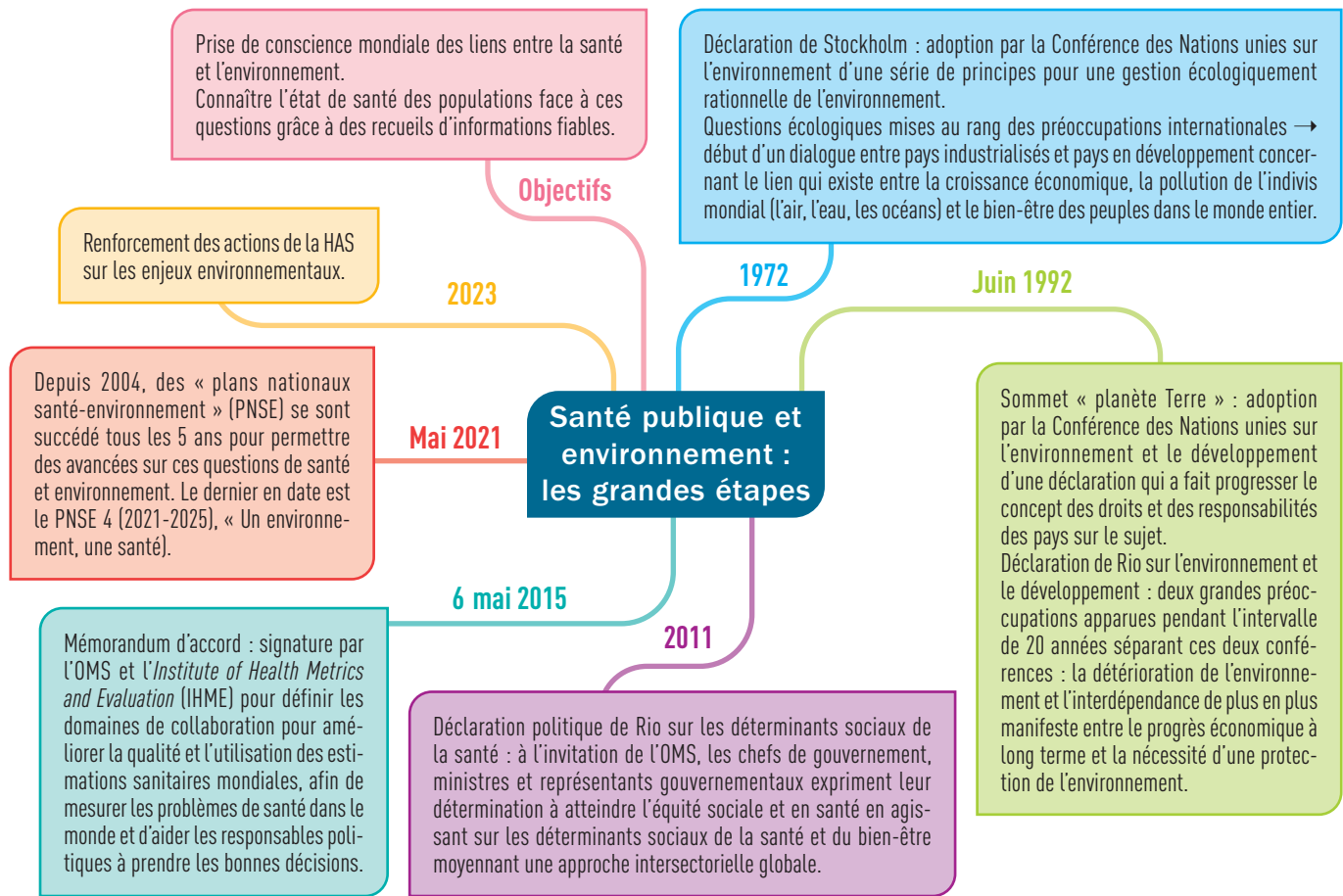
Administration de vaccins spécifiques à des personnes *a priori* en bonne santé afin de les préserver d'une affection mais également afin d'éviter la propagation d'une maladie à l'ensemble de la population.











La politique de santé mentale

Quoi ?

Lutte contre les maladies mentales incluant les missions de prévention, le diagnostic, les soins, la réadaptation et la réinsertion sociale.
Coexistence des établissements publics et privés de soins psychiatriques.

Pourquoi ?

- Poursuivre l'amélioration de la qualité, l'accessibilité et l'efficacité des soins.
- Renforcer et améliorer l'articulation des soins psychiatriques et somatiques.
- Améliorer l'intégration de la psychiatrie dans l'offre générale de soins.
- Renforcer les principes de non-discrimination et d'égalité dans l'accès aux soins, de continuité des soins et d'équipe pluridisciplinaire.

Où ?

Accueil sur le secteur ou en intersectoriel (voir page 17).

Depuis quand ?

Acte fondateur de la psychiatrie : amélioration du sort des aliénés en 1793 par Philippe Pinel et Jean-Baptiste Pussin.
1838 : loi dite « loi sur les aliénés » qui oblige les départements français à disposer d'un établissement de soins pour les malades mentaux.
1924 : services ouverts de psychiatrie.
1937 : dispensaires d'hygiène mentale.

Comment ?

Modes d'hospitalisation : soins libres ou soins psychiatriques sans consentement (à la demande d'un tiers ou sur décision d'un représentant de l'État) (voir page 18).

Par qui ?

- L'ARS désigne les établissements de santé assurant cette mission de secteur et affecte à chaque établissement une zone d'intervention, de façon à couvrir tout le territoire.
- Le conseil départemental présidé par le préfet.
- Les commissions départementales des soins psychiatriques (CDSP).

Pour qui ?

Les patients atteints de troubles mentaux.

145 cartes mentales pour réviser tout le cours du semestre 3 !

Les cartes mentales, ou *mind map*, constituent une méthode de révision efficace, synthétique et didactique : elles permettent de revoir en un coup d'œil toutes les notions à connaître pour réussir ses évaluations en IFSI. Visuelles et colorées, elles abordent tous les aspects et/ou composantes de chaque thématique au programme pour permettre une mémorisation efficace, UE par UE..

Avec ses **145 *mind map*** rédigées par des cadres formateurs en IFSI, ce petit livre propose de faire un tour exhaustif des **10 unités d'enseignement** du semestre 3 :

UE 1.2 Santé publique et économie de la santé ;

UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux ;

UE 2.8 Processus obstructifs ;

UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques ;

UE 3.2 Projet de soins infirmiers ;

UE 3.3 Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité ;

UE 4.2 Soins relationnels ;

UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs ;

UE 5.3 Communication et conduite de projet ;

UE 6.2 Anglais.

Ces cartes mentales vous permettront de saisir à la fois les attendus du semestre mais aussi le lien entre les différentes notions développées, ce qui est essentiel pour ne pas simplement apprendre son cours mais aussi le comprendre !

DANS LA MÊME COLLECTION



ISBN : 978-2-311-66675-5



9 782311 666755



14,90€